

ETHIQUE(S) : QUELQUES ITINERAIRES ET REPERES ANTHROPOLOGIQUES POUR PLUS D'HUMANISATION

L'ACRF a décidé de se pencher sur des questions considérées par nombre de nos membres comme sensibles, difficiles et délicates, les questions dites bioéthiques qui concernent plus particulièrement le début et la fin de vie ainsi que la manipulation du vivant.

Ces questions nous touchent parce que, derrière les débats, se trouvent des situations et des épreuves vécues par des hommes et des femmes dans leur chair et dans leur humanité. Afin de pouvoir réfléchir et prendre des décisions de façon autonome, afin de comprendre les enjeux et les décisions prises et à prendre par nos parlementaires lorsqu'ils ou elles doivent légiférer sur de telles matières, nous avons souhaité nous donner les moyens de la réflexion.

Avant de s'interroger sur des situations particulières comme avortement, soins palliatifs, euthanasie, fécondation in vitro, cellules souches, mères porteuses, nous avons voulu poser des balises. On parle en ces matières d'éthique, de morale mais, au fait, sait-on ce qu'est une décision éthique? Quelle est la différence entre morale et éthique? Nous avons interrogé Bernadette Wiame qui nous propose une mise en perspective de la question en termes d'itinéraires et de repères pour déboucher sur une exigence d'universalité. Nous l'y rejoignons : il y a des choix à faire !

1. Morale et/ou éthique?

Faut-il distinguer entre morale et éthique ? A vrai dire, rien dans l'étymologie ou dans l'histoire de l'emploi des mots ne l'impose : l'un vient du grec, l'autre du latin, et les deux renvoient à l'idée de mœurs (ethos, mores) ; on peut toutefois discerner une nuance, selon que l'on met l'accent sur ce qui est estimé bon ou sur ce qui s'impose comme obligatoire. C'est le philosophe Paul Ricoeur qui va guider la réflexion. Par convention, il réserve le terme « éthique » pour la visée d'une vie accomplie sous le signe des actions estimées bonnes, et celui de « morale » pour le côté obligatoire, marqué par des normes, des obligations, des interdictions caractérisées à la fois par une exigence d'universalité et par un effet de contrainte.

On reconnaîtra aisément dans la distinction entre visée de la vie bonne et obéissance aux normes l'opposition entre deux héritages : l'héritage aristotélicien, où l'éthique est caractérisée par sa perspective téléologique (de telos, signifiant « fin ») ; et un héritage kantien, où la morale est définie par le caractère d'obligation de la norme, donc par un point de vue déontologique (déontologique signifiant précisément « devoir »).

2. La visée éthique selon Ricoeur et la nature des arguments selon Kohlberg

Les arguments que nous utilisons pour justifier une action bonne ou mauvaise possèdent une force qui leur vient du pôle à partir duquel ils sont définis.

Pour Ricoeur, on peut dégager trois pôles à partir de la définition qu'il donne de la visée éthique à poursuivre par chaque individu, chaque pôle renforçant le précédent:

- « avoir une vie bonne » (bien vivre),
- « avec et pour les autres »,
- « dans des institutions justes ».

Le psychologue Kohlberg est parvenu à une idée comparable en analysant les arguments fournis par une multitude de personnes à des situations problématiques du type du dilemme de Henri. Plus la personne a une vision large et complète sur le monde, plus ses arguments sont solides et élaborés car ils tiennent compte de beaucoup plus de choses à la fois.

Il est intéressant d'approfondir les trois termes de la vision éthique en conjuguant le point de vue de Ricoeur et Kohlberg, c.à.d. philosophique et psychologique. Ces trois termes sont indissociables même si pour la clarté de l'exposé, ils sont ici présentés séparément. Cet approfondissement se fera en trois temps:

- Quel est le pôle de préoccupation ?
- Dans ce cadre, qu'est-ce qu'une action bonne ?
- Exemples d'arguments basés sur la définition d'une action bonne.

« Avoir une vie bonne » - vivre bien

Quel est le pôle de préoccupation ?

« Je » = le Soi, Moi, ma vie, mon bien-être, mon bonheur. Je me préoccupe de l'impact que mes actions ont sur moi et sur ma vie personnelle

Dans ce cadre, qu'est-ce qu'une action bonne ?

« Avoir une vie bonne » ou vivre bien, c'est faire ce qui répond à mes besoins personnels, ce qui va servir mes intérêts, ce qui n'impliquera pas de conséquences négatives pour moi, ce qui ne m'apportera pas d'ennuis

Exemples d'arguments basés sur la définition d'une action bonne

« J'ai volé cet argent parce que j'en avais besoin pour acheter ces baskets ».

« Je ne vole pas parce que je ne veux pas aller en prison ».

Ajouter le terme « avec et pour les autres » permet de voir plus loin.

« Avoir une vie bonne » - vivre bien « avec et pour les autres »

Quel est le pôle de préoccupation ?

« **Tu** » = l'Autre, les autres « Je ». Prendre conscience d'être un « je » conduit à découvrir que les autres se considèrent aussi comme des « je ». Ici je me préoccupe de « l'Autre » en tant qu'un « Je » égal à moi et donc de l'impact que mes actions ont sur lui, dans mes relations avec lui. La vie bonne n'est donc pas la « bonne vie » qui serait simple égoïsme du chacun pour soi.

Dans ce cadre, qu'est-ce qu'une action bonne ?

« Avoir une vie bonne » ou vivre bien, « avec et pour les autres », c'est faire ce qui va plaire aux autres, ce que les autres disent être bien, ce qui va les aider ; c'est avoir de bonnes intentions vis-à-vis d'eux.

C'est encore considérer que l'ordre social a été établi pour assurer le bon fonctionnement des relations entre les gens et qu'il faut donc le respecter. De la même manière, toute personne qui garantit cet ordre (ce que l'on appelle l'Autorité) doit être respectée.

Exemples d'arguments basés sur la définition d'une action bonne

« Cela ne se fait pas » ; « c'est un comportement excentrique, il peut choquer les gens, donc, c'est mal » ; « voler est mal car la personne volée avait sans doute besoin de cet argent pour acheter quelque chose d'important pour elle » ; « se moquer des autres est mal car je n'aimerais pas que l'on se moque de moi » ; « tant que cela ne dérange personne ... » ; « il n'a pas mal agi car il croyait bien faire » ; « il faut respecter le code de la route parce que si chacun fait comme il lui plaît, il y aurait des embouteillages partout, des accrochages, etc. » ; « c'est interdit par le règlement. »

Si l'on tient compte du troisième terme « dans des institutions justes » de la définition, on élargit encore le point de vue, cette fois sur le monde.

« Avoir une vie bonne » - vivre bien « avec et pour les autres » « dans des institutions justes »

Quel est le pôle de préoccupation ?

« **Ils, elles, on** » = les autres, pris comme un tout. L'ensemble des êtres humains d'une société, voire l'ensemble de l'humanité prise comme une fin en soi. Une fois que l'on a découvert que les autres sont égaux à nous et qu'ils « méritent », de la même façon que nous, tout ce que nous « méritons », nos préoccupations se définissent en termes de droits et de devoirs des personnes ; les notions de responsabilité individuelle et collective prennent du sens et l'idée de justice fait son apparition. On ne se préoccupe plus seulement des autres pris individuellement, mais on se voit dans un système où tout le monde est relié. Notre souci porte alors sur la garantie que donne une société d'assurer le bien-être de tous. Cette garantie résiderait dans des institutions justes.

Dans ce cadre, qu'est-ce qu'une action bonne ?

« Avoir une vie bonne » ou vivre bien, « avec et pour les autres », « dans des institutions justes », c'est agir en respectant l'autre comme soi-même dans le cadre d'institutions qui garantissent le respect de valeurs et de principes fondamentaux (la vie des êtres humains, leur intégrité physique et psychologique, leurs droits, généraux, etc.). Ainsi, bien agir, c'est agir en référence à l'ordre social pour autant qu'il est au service du bien-être des personnes. Si tel n'est pas le cas, il n'est plus bien de vivre selon cet ordre et l'on se doit (notion de devoir) d'aller à son encontre (désobéir à des lois injustes par ex). Ici, bien agir, c'est agir en fonction de l'idée que l'on se fait du bien-être de l'humanité, de ses droits et de ses devoirs envers elle.

Exemples d'arguments basés sur la définition d'une action bonne

« Tricher est immoral car c'est une pratique qui introduit de l'inégalité entre les personnes » ; « Henri doit voler le médicament pour sauver sa femme car le respect de la vie vaut et nécessite que l'on transgresse tout ce qui va à son encontre » ; « même si tu sais pertinemment qu'il n'y a pas de radar, cela n'enlève rien à la gravité de ton excès de vitesse : tu es responsable de la vie des gens que tu risques de renverser » ; « ce que Martin Luther King a fait en encourageant les gens à transgresser les lois de discrimination raciale dans les autobus est très bien parce que ces lois sont mauvaises : elles blessent et humilient des êtres humains ».

2. Le triple soin

Parlant de la vie bonne pour moi, pour toi et tous les autres, Ricoeur aime souligner le mode grammatical de cette expression. C'est encore celui de l'optatif et non déjà celui de *l'impératif*. C'est, au sens le plus fort du mot, un souhait : « Puissé-je, puisses-tu, puissions-nous vivre bien ! » Si le mot « **souhait** » paraît trop faible, nous pouvons parler de « **souci** ». D'autres encore, comme Michel Dupuis, philosophe à l'UCL, parlent volontiers de « **soin** » : soin de soi, soin de l'autre, soin de l'institution.

Partons de la vision naïve de la relation de soin¹ : les choses paraissent simples, les rôles sont clairs. Le soignant soigne le soigné. Et pas l'inverse, par exemple. Ni autre chose que le soigné, pourrait-on ajouter. Et pourtant... si l'on regarde de plus près, on pourra distinguer trois niveaux ou trois couches de soin, chacune étant nécessaire pour la réussite du soin en question.

Le premier niveau du soin vise paradoxalement l'acteur ou le sujet du soin. Dans son activité pratique (comme soignant dans une équipe, par exemple, comme enseignant par rapport à ses élèves ou encore comme policier ayant le souci de l'ordre public), l'acteur de soin doit avoir une certaine (bonne) idée de soi, de son rôle précis et concret dans l'ensemble. Se pose ici la question du sens de la vie vécue, tant professionnelle que privée. Se logent ici les troubles ou les doutes sur le sens de ce qui est fait, et donc éventuellement une source d'épuisement professionnel. Il est donc important de prendre soin de son « âme », c'est-à-dire de son individualité la plus précieuse, mais la plus fragile. L'examen de sa vie est une action de bienveillance à l'égard de soi, un regard bien sûr mais comme une prise de conscience qui entame le changement, le mouvement, la réorientation peut-être. Au sens de Ricoeur, cette couche du soin est le lieu de l'estime (ou de la non estime) de soi, première condition nécessaire de la réussite du soin.

Le deuxième niveau du soin vise logiquement l'objet visible et officiel de soin : le plus souvent, le patient (ou l'élève ou la personne interpellée en rue). Cet « objet » peut être nommé de son nom propre : autrui. Autrui est cet individu unique, présent dans mon champ de vision, dans cette largeur étroite de ma vision où il occupe pratiquement toute la place (pas de vue périscopique chez l'humain, nous sommes faits pour rencontrer des visages). L'autre est unique à l'instant donné du soin, éphémère en ce sens, mais authentiquement saisi, compris, entendu : rencontré. On trouve ici la couche de l'authentique sympathie, de la sollicitude, de la reconnaissance d'autrui, deuxième condition nécessaire de la réussite du soin. Mais ces deux éléments fondamentaux en appellent un troisième, comme à la recherche d'un équilibre jusque là trop précaire (l'équilibre sur deux pieds reste fragile).

¹ « Soin, souci, attention » seront utilisés ici comme pratiquement synonymes.

Le troisième niveau du soin complète comme le trépied : la rencontre adéquate avec autrui et le sens vital qu'en reçoit notre identité, cette rencontre adéquate doit aussi être juste, c'est-à-dire qu'elle doit trouver sa limite (par exemple en terme de durée) parce que les autres sont là, eux aussi, qui ont droit à la même rencontre : les autres patients, les proches du patient, les autres collègues (les autres élèves, leurs parents, etc.). C'est ici le lieu de la justice et du politique et de leurs outils, les régulations, les institutions qui organisent le partage des ressources. Troisième condition nécessaire de la réussite du soin.

Et nous pouvons faire l'hypothèse, généralement confirmée par l'expérience des praticiens, que si l'une ou l'autre des couches vient à manquer – par défaut d'estime de soi, ou de sollicitude, ou de justice – le soin est manqué.

3. Pour veiller au soin : nécessité d'articuler éthique et morale

Ricoeur prend position et défend :

1) la primauté de l'éthique sur la morale : pour lui, le niveau de la norme, de la loi est très important mais il n'est pas le premier. La visée éthique précède et donne du souffle à la question du *que dois-je faire?* Ce sont les valeurs qui donnent sens aux lois et non l'inverse.

2) la nécessité néanmoins pour la visée éthique de passer par le crible de la norme : c'est à cause de la violence qu'il faut passer de l'éthique à la morale. Il faut se mettre à l'évidence, le rapport spontané d'homme à homme, c'est l'exploitation, c'est une situation où l'un exerce un pouvoir sur l'autre, et où par conséquent à l'agent correspond un patient qui est potentiellement la victime de l'action du premier. Sur cette dissymétrie de base se greffent toutes les dérives maléfiques de l'interaction: cela va depuis l'influence jusqu'au meurtre et à la torture, en passant par la violence physique, le vol et le viol, la contrainte psychique, la tromperie, la ruse, etc. Face à ces multiples figures du mal, la morale s'exprime par des interdictions : « Tu ne tueras pas ». « Tu ne mentiras pas », etc. La morale, en ce sens, est la figure que revêt la sollicitude face à la violence et à la menace de la violence. A toutes les figures du mal de la violence répond l'interdiction morale. Là réside sans doute la raison ultime pour laquelle la forme négative de l'interdiction est inexpugnable (= forteresse imprenable).

3) la légitimité d'un recours de la norme à la visée, de repasser de la morale à l'éthique lorsque la norme conduit à des conflits pour lesquels il n'est pas d'autre issue qu'une **sagesse pratique** qui renvoie à ce qui, dans la visée éthique, est le plus attentif à la singularité des situations.

Tous nous sommes confrontés à un moment donné à un tragique de l'action sur le fond d'un conflit de devoir (conflit, par exemple entre le je et le tu : se suicider pour ne pas dénoncer ses compagnons sous la torture). C'est pour faire face à cette situation qu'une sagesse pratique est requise, sagesse liée au jugement moral en situation et pour laquelle la conviction est plus décisive que la règle elle-même. Parce que ces situations singulières sont souvent des situations de détresse nous devons jouer finement entre la sollicitude adressée aux personnes concrètes et le respect des règles morales et juridiques indifférentes à ces situations de détresse. Cette sagesse pratique n'est toutefois pas arbitraire, dans la mesure où elle trouve ses ressources dans le sens éthique le plus originaire, dans des valeurs fondamentales qui ne sont pas passées dans la norme.

4. L'exigence d'universalité

Face aux questions morales, il y a plusieurs manières de se situer parce que les systèmes éthiques sont multiples. Chacun de ces systèmes se caractérise par une valeur fondamentale à partir de laquelle les actions sont légitimées et les relations sont vécues. Il est donc important de prendre conscience de cela et de discerner les enjeux différents en termes de valeurs.

De ce pluralisme éthique surgit la question : « Quels sont les systèmes éthiques les plus porteurs d'humanisation ? »

Ricoeur articule, on l'a vu, les trois dimensions du « Je », du « Tu » et du « Il ». Il choisit ainsi une éthique universaliste qui vise à ce que personne ne soit exclu.

C'est en fait un choix éthique parmi d'autres choix possibles qui ne retiennent qu'une des dimensions sans les relier aux autres : l'égoïsme privilégie le « Je » au détriment de tous les autres ; l'altruisme fait passer tous les autres avant soi, une manière de se nier soi-même ; le racisme, le machisme, l'élitisme, le nationalisme... exclut de son « souci » ceux qui n'appartiennent pas à la même race, au genre masculin, à l'élite ou à la nation...

Ce choix de l'universalité, je le fais mien en reprenant un court extrait du théologien J. Valléry :

« L'attitude universaliste tient compte au maximum de tout ce qui existe, elle est à l'écoute de ce qu'est l'autre, de ce qu'il voudrait être. Elle empêche de projeter sur lui ce qu'on voudrait qu'il soit, elle essaie de percevoir ce que toutes et tous, êtres animés ou non, êtres humains ou non, désirent pour mieux vivre. L'attitude universaliste est active. Elle engage, dans la mesure du possible, celui qui la choisit de tout mettre en œuvre pour que le monde soit un peu plus viable, pour qu'il y ait un peu plus de responsabilité et de bonheur sur la terre... Avec une telle attitude, si tout le monde la partage, il y a, à mon avis, un maximum de chances pour qu'il n'y ait pas trop d'exclusions ou de guerres entre les hommes. En positif, davantage de chances que chacune et chacun soient entendus et reconnus libres et créateurs. »²

Comment la visée éthique se traduit-elle dans des normes universelles ?

Que deviennent les valeurs quand elles se traduisent dans des normes universelles? Ricoeur reprend les trois éléments du souhait de vivre bien et formule les normes qui y correspondent.

Au niveau du « JE », l'estime de soi devient **la norme du respect de soi**. Cette obligation trouve son expression la plus radicale dans l'interdit du suicide. Mais une autre façon de se respecter, c'est de vivre de façon autonome. L'auto-nomie (auto : par soi-même ; nomos : règle, norme), c'est la capacité d'un sujet libre de se donner à lui-même les normes de son agir. C'est en conscience que le sujet agit, et non par obéissance à des normes qui lui viendraient de l'extérieur (la nature, le destin, Dieu... les médias, la publicité). Mais l'autonomie n'est pas faire ce qui me plaît, c'est déterminer ses règles de conduite en réfléchissant, en prenant une distance par rapport à ses émotions, désirs et envies et en se situant, de façon critique, par rapport aux normes qui existent dans la société et qui « l'obligent ».

Au niveau du « TU », la sollicitude devient **la norme du respect d'autrui**. Cette norme est résumée dans *la règle d'or*. Toutes les grandes religions et traditions de l'humanité ont formulé ce qui est au fondement de l'attitude morale : *ne fais pas à l'autre ce que tu ne veux pas qu'on te fasse*. Règle que Kant précise dans son « impératif

² Jacques Valléry, *Un peu de sens*, éd. Jeunesse en mouvement, p.256.

catégorique » : *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme moyen.*

Cette règle a, de tout temps, été cadrée par **les trois interdits fondateurs de la vie en société** : l'interdit de **Pinceste**, l'interdit du **meurtre** et celui du **mensonge**. Mais l'humanité cherche sans cesse à préciser davantage encore ses repères. **La déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948** est une étape importante de ce processus.

Au niveau du « IL, ELLE, ON », le désir de justice devient **devoir d'égalité pour tous**. En quoi consiste ce devoir de justice pour tous ? Pour Aristote, la justice est une vertu qui cherche à établir un équilibre entre un « trop » et un « pas assez ». Et cet équilibre est **l'égalité**, à mi-chemin entre l'excès du vouloir-avoir-toujours-plus et le défaut de ne pas contribuer assez aux charges de la vie en société. (L'éternel conflit entre mon envie de garder l'argent que j'ai gagné pour moi et le devoir de payer mes impôts... et contribuer ainsi à une plus juste répartition de la richesse).

Mais ici l'éthique ne suffit plus : c'est le politique qui, en s'articulant sur l'éthique, se charge d'organiser la vie dans la « cité », le vivre ensemble collectif en instaurant notamment un Etat de droit qui veille à l'égalité de tous dans le respect des droits de chacun, en particulier des minorités et des plus fragiles.

Bernadette Wiame
Docteure en pédagogie
Chargée de cours à l'UCL

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

